RAF SSS

20 ANS D'ALLIANCES, D'ANALYSES ET DE SOLIDARITÉS

Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux

Le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux est un véritable carrefour qui permet aux organisations féministes de constituer un réseau d'appui, d'information et d'action. Il compte aujourd'hui près de 50 membres, soit des groupes de femmes actifs sur le territoire montréalais.

Fondé à Montréal en 1998 par 5 travailleuses de groupes de femmes, le RAFSSS est un regroupement régional reconnu par le réseau de la santé et des services sociaux de Montréal comme l'interlocuteur officiel pour les groupes de femmes qui interviennent dans ce domaine.

Son action vise également à promouvoir, encourager et soutenir la justice sociale ainsi que l'action et l'analyse féministes par l'appui de luttes régionales à Montréal.

NOS CHAMPS D'ACTION

— Luttes contre les violences envers toutes les femmes,
— Pour le libre choix et la justice reproductive,
— Contre la privatisation du système de santé et des services publics et
— Pour une véritable reconnaissance de l'action communautaire autonome.

Autonomie et financement du milieu communautaire : une lutte de longue haleine!

FINANCEMENT

Au moment de la fondation du Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux, le respect de l'autonomie ainsi que le financement adéquat pour ses organismes membres éztaient au cœur des revendications portées par le regroupement.

Bien qu'un grand nombre de groupes de femmes reçoivent du financement (notamment par le Programme de subvention des organismes communautaires - PSOC), plusieurs d'entre eux sonnent l'alarme, n'ayant pas de fonds suffisants pour répondre aux besoins grandissants des femmes et réaliser pleinement leur mission.

Un peu d'histoire

La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 avait ouvert la voie en revendiquant un meilleur financement pour soutenir la lutte aux violences envers les femmes. Le gouvernement avait alors investi des fonds récurrents et pour la mission globale des groupes. Vers 2010, on assiste à un désinvestissement majeur du gouvernement, et ce, tant pour le milieu communautaire que pour les services publics.

En 2018, le financement stagne toujours. Bien que le gouvernement ait investi de nouveaux fonds au PSOC et aux luttes contre les violences envers les femmes, ces sommes n'ont pas suffi à régler le problème du sous-financement chronique des groupes communautaires. Bien que ces initiatives soient positives, les investissements ciblés ne sont pas l'unique solution. Il faut un financement suffisant, récurrent et en soutien à la mission globale des organismes communautaires autonomes!

Il va donc de soi que le RAFSSS et ses membres s'impliquent depuis des années au sein des luttes pour faire reconnaitre l'autonomie de l'action communautaire et pour exiger un rehaussement financier.

2012 à 2016 — La campagne « Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire » revendiquait un rehaussement du financement des organismes en santé et services sociaux. Plusieurs actions, notamment des journées de fermeture symbolique ont eu lieu à travers la province.

2015 — Une Commission populaire organisée par le Réseau québécois d'action communautaire autonome (RQ-ACA), suivie d'une journée de fermeture symbolique et une manifestation dans les rues de Montréal.

Avec des partenaires féministes, le RAFSSS prend part à une prise de parole ciblée lors de la commission sur la place des femmes dans le mouvement communautaire et les impacts de l'austérité sur elles... « Ne perdons pas de vue! »

Depuis 2016 — Une campagne de lutte unitaire et historique : « Engagez-vous pour le communautaire », composée de groupes issus de divers secteurs (santé, défense des droits, femmes, familles, alphabétisation, etc.), est fondée dans le but de revendiquer une meilleure reconnaissance et un financement adéquat des organismes d'action communautaire autonome.

> «Je suis fière de faire partie d'un regroupement qui a porté les revendications féministes et communautaires à Montréal et cela de façon solidaire.»
> - Un groupe membre

Le RAFSSS s'y implique activement, notamment au sein de la coalition montréalaise qui pilote les actions de la région, le FRACA Montréal. Les revendications pour un meilleur financement des organismes communautaires s'inscrivent dans la lutte contre les mesures d'austérité et le désinvestissement étatique qui touchent l'accessibilité des services publics et ont un impact plus important sur les plus démunis, particulièrement les femmes.

Assemblées, manifs, actions éclairs, occupations symboliques, un tribunal populaire et de multiples actions théâtrales… Le mouvement est plus mobilisé que jamais!

AUTONOMIE

La lutte constante pour l'autonomie des organismes communautaires autonomes passe en partie par la revendication du financement, mais c'est bien plus que cela. Le RAFSSS est en effet né de cette volonté d'assurer le respect et la promotion des intérêts, des missions et de l'autonomie des organismes communautaires, notamment les groupes de femmes.

Que veut dire la sauvegarde de l'autonomie des organismes communautaires? Ça l'air de quoi? Quel rôle joue-t-il le RAFSSS?

Un peu d'histoire…
En 1994, la réforme du système de la santé et des services sociaux avait introduit la régionalisation des services et des structures. Ce contexte a forcé le mouvement en santé et services sociaux de se recomposer et se restructurer régionalement. Le RAFSSS, fondé en 1998, et a été d'abord constitué par les travailleuses de groupes féministes qui siégeaient au « comité femmes » du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM).

En 2001, le gouvernement a adopté une Politique de reconnaissance de l'action communautaire – *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* ainsi qu'un *Cadre de référence en matière d'action communautaire* en 2004. Ces deux documents historiques encadraient désormais les relations entre le milieu communautaire et le gouvernement du Québec.

Quels étaient les impacts pour Montréal en santé et services sociaux?
Un Cadre de référence régional sur le partenariat a été adopté en 2006 par l'Agence de la santé et des services sociaux, le fruit d'un travail important entre l'Agence et les regroupements régionaux, dont le RAFSSS qui y a été très actif!

Ce document historique visait à préciser le partenariat entre les établissements publics et les organismes communautaires, dans le respect de l'autonomie de ces derniers, en plus de comprendre une partie sur la gestion du (PSOC). Afin de réaliser la mise en œuvre des principes et balises décrits au Cadre et de s'assurer son intégration sur le terrain, un Comité régional de liaison entre les établissements publics et le milieu communautaire a été mis en place en 2006. Le RAFSSS y participe assidûment depuis toujours!

Avec les années, le Comité régional de liaison a entrepris plusieurs travaux pour venir appuyer le Cadre de référence régional et le RAFSSS s'est toujours efforcé de s'y impliquer. Le Cadre de financement régional, adopté en 2010, est une des plus importantes réalisations dans ce sens.

Pour le RAFSSS, assurer une représentation au sein de ces instances est important pour que les préoccupations des groupes de femmes de Montréal en santé et services sociaux soient entendues et prises en compte. De plus, le RAFSSS se donne le mandat d'agir comme porte-parole féministe dans les concertations et les actions régionales en santé et services sociaux.

ENGAGÉ POUR LE COMMUNAUTAIRE

FERMÉS POUR CAUSE D'AUSTÉRITÉ
LE COMMUNAUTAIRE, ON N'A PAS LES MOYENS DE S'EN PASSER!
JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ
JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE
JESOUTIENSLECOMMUNAUTAIRE.ORG

P S O C

Des luttes constantes pour l'autonomie
En 2010, le ministère de la Santé et des Services sociaux a voulu imposer une convention triennale dans le cadre du PSOC et les organismes s'y sont rapidement opposés. Avec les autres regroupements régionaux, le RAFSSS a coorganisé la campagne montréalaise « NON à la Convention PSOC ». En 2011, une assemblée régionale sur la question a réuni un nombre historique de groupes engagés à refuser la signature de la convention. C'était une action de solidarité incroyable! En 2012, une version modifiée et bonifiée de la convention a été présentée à une 2e assemblée régionale. Cette version « améliorée » a été adoptée par le milieu, mais avec des bémols. On voulait qu'elle garantisse l'indexation annuelle et le rehaussement du financement.

Ainsi, une mobilisation pour le rehaussement financier se met en branle en 2012… Quelques mois avant la naissance de la campagne « Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire ».

On lâche rien!
Également en 2012 les regroupements régionaux obtiennent du soutien de la part de l'Agence pour une démarche d'étude sur le portrait de la population montréalaise. Ce vaste travail de recherche a continué jusqu'en 2013. Le RAFSSS avait activement participé au comité de suivi du projet de *Portrait du milieu communautaire et de la population montréalaise*. Cette démarche visait à étudier les besoins à combler tout en valorisant le travail accompli par les groupes. Elle était entreprise dans le but d'obtenir une meilleure reconnaissance financière pour le milieu communautaire montréalais.

Et aujourd'hui?
À l'automne 2014, le MSSS a annoncé une importante transformation du réseau de la santé et des services sociaux abolissant différentes structures dont l'Agence. À l'instar du mouvement syndical et social, le milieu communautaire québécois a vivement contesté cette réforme. C'est sous bâillon que la loi 10 a été adoptée en décembre 2014 et mise en vigueur le 1er avril 2015.

Avec les partenaires du Comité régional de liaison, les regroupements montréalais se sont mobilisés pour la sauvegarde de nos acquis, soit la structure de concertation du Comité et le Cadre de référence. Ce dernier a ainsi était bonifié pour intégrer un ensemble de documents qui visait à protéger les relations établies entre le milieu communautaire et l'Agence. Le document final a été adopté par le CA de l'Agence le 30 mars 2015!

Et la sauvegarde de notre autonomie dans tout ça?
Bien que l'Agence n'existe plus, les dossiers et les responsabilités régionaux sont confiés au « Service régional » qui fait partie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Le Service régional est notamment responsable du Comité régional de liaison sur le partenariat et la gestion de l'enveloppe PSOC.

En 2016, un comité de travail a été mis sur pied pour faire la révision et la mise à jour du Cadre de référence, et ce, pour qu'il reflète la nouvelle structure et la gouvernance régionale. Le RAFSSS est très impliqué dans ces démarches, dans le souci de s'assurer que l'autonomie des groupes est protégée et respectée. Ce nouveau cadre est adopté formellement en mars 2019.

Comité des délégué.e.s communautaires en santé et services sociaux
Ce comité de 8 regroupements montréalais, dont le RAFSSS, est une instance privilégiée où nous discutons des questions sur l'autonomie et le financement des organismes communautaires ainsi que le respect du Cadre de référence régional sur le partenariat.

Le Comité des délégué.e.s se réunit afin de faire le suivi du financement PSOC, du partenariat avec le réseau et des enjeux montréalais qui touchent le milieu. Les regroupements s'informent et s'appuient mutuellement sur les luttes propres à chaque secteur. Souvent, les enjeux sont intersectoriels et sont portés par l'ensemble du Comité.

Cette instance favorise ainsi la mise en commun des prises de position politiques. En effet, les 8 déléguées et délégués sont membres du Comité régional de liaison sur le partenariat (avec les CIUSSS) et y représentent le milieu communautaire. Ainsi, il est important que les regroupements parlent d'une voix unie et puissent porter des positionnements solidaires.

Les membres: Un regroupement intersectoriel et 7 regroupements sectoriels

— Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM);
— Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO, regroupe des organismes travaillant avec les personnes aînées);
— Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI)
— DéPhy Montréal - Regroupement des organismes en déficience physique de l'île de Montréal;
— Réseau Alternatif et Communautaire des Organismes (RACOR) en santé mentale ;
— Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM);
— Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le SIDA (TOMS);
— Et le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux!

Pour une analyse féministe de la santé des femmes!

La santé des femmes a toujours été au cœur des préoccupations du RAFSSS, notamment en ce qui concerne : l'accessibilité, la lutte à la privatisation et la tarification, l'analyse féministe de la santé des femmes, les liens entre la santé et la pauvreté et les violences vécues par les femmes, etc. Bref, nous avons toujours réclamé une approche globale et féministe en santé.

Colloques, comité, conférences de presse, mémoires, bulletins, prises de paroles, mobilisations... nous avons fait des actions en 20 ans!
Une de nos plus importantes partenaires sur ce dossier est la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM), notamment avec son Comité Action politique en santé (Comité santé). Avec d'autres groupes de femmes de Montréal, le RAFSSS y participe activement.

Un peu d'histoire

3 mai 2001 — Le Comité santé de la TGFM, avec le RAFSSS, organise une journée intitulée « Comment le système de santé nous rend malades et invisibles! ». Cette journée a pour objectif de démontrer que les inégalités entre les femmes et les hommes constituent un déterminant majeur de la santé des femmes, en portant une attention particulière aux manifestations de ce déterminant pour les femmes de différentes communautés ethnoculturelles.

Avril 2004 — Dans le cadre de la nouvelle loi 25 sur la réforme du système de la santé et des services sociaux, le RAFSSS signe un avis conjoint avec le Comité santé. L'avis propose 15 recommandations, notamment pour une meilleure prise en compte des réalités vécues par les femmes, pour la parité dans les instances et pour l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes.

30 novembre 2006 — Tenue d'une journée « À votre santé féministe » : une formation offerte par la Table des groupes de femmes de Montréal, en collaboration avec le RAFSSS (via le Comité santé).

2006 - 2007 — Les membres du Comité Santé amorcent une réflexion approfondie sur l'analyse féministe de la santé. Elles cherchent à élaborer une définition de la santé à laquelle seront rattachées les valeurs féministes.

Novembre 2007 — Colloque sur la santé des femmes : « Le corps a ses raisons! S'informer, réfléchir, discuter sur la santé des femmes ». Cet évènement est initié par le Y des femmes et organisé conjointement par le RAFSSS, la TGFM, une médecine de la Clinique des Jeunes du Centre de santé et services sociaux Jeanne-Mance et la responsable régionale du Conseil du statut de la femme.

28 mai 2009 — Journée sur la santé des femmes. Le Comité santé, avec le RAFSSS, rédige et diffuse un texte d'analyse et de prise de position critique sur les stratégies
masculinistes et antiféministes qui s'attaquent aux budgets octroyés aux groupes de femmes en santé et en violence versus les ressources pour les hommes.

Avril 2010 — Tenue d'une journée de réflexion « Luttes des femmes en matière de santé » est organisée par le Comité santé en partenariat avec le Centre de femmes de l'UQAM et le RAFSSS.

En 2012, le Comité santé met sur pied un atelier de réflexion interactif destiné aux groupes de femmes et aux groupes communautaires de Montréal : « Femmes à l'intersection : Diversité et accessibilité des femmes aux services de santé à Montréal ». Le comité élabore également un guide d'animation pour les groupes de femmes.

Octobre 2014 — Le RAFSSS et la TGFM publient conjointement un bulletin sur les impacts de l'austérité sur les femmes.

En 2018, le Comité santé organise une journée de réflexion et d'échanges avec des groupes de femmes à Montréal sous le thème « Femmes, pauvreté, discrimination et santé à Montréal »

Toujours en lutte pour l'élimination des violences envers les femmes

Les membres du RAFSSS ont chacune leur propre mission, mais elles partagent une analyse et une intervention féministes dans leurs pratiques. Elles visent à répondre, le mieux possible, aux besoins des femmes et à se solidariser dans la défense des droits des femmes.

La lutte aux violences est un enjeu important tant dans l'approche et l'analyse que dans les revendications. Ces violences prennent en effet plusieurs formes : économique, conjugale ou intime, sexuelle, institutionnelle, familiale, systémique…

Le RAFSSS met de l'avant une vision et une définition de la violence envers les femmes qui prennent racine dans une analyse critique de la société patriarcale et des nombreuses inégalités entre les femmes et les hommes ou entre les femmes elles-mêmes.

La violence peut être vécue par des femmes, peu importe leurs situations ou conditions de vie. Toutefois, il est important de bien comprendre et tenir compte des différentes sources d'oppressions vécues par les femmes afin de bien les soutenir et lutter efficacement contre toutes les violences.

Ce sur quoi nous travaillons

— Participation aux 12 jours d'action contre les violences envers les femmes et aux actions de commémoration tous les 6 décembre, soulignant la mémoire des 14 femmes victimes de la Tuerie de Polytechnique
— À partir de 2003, le RAFSSS contribue au dossier de lutte pour que les femmes victimes de violence conjugale ou sexuelle puissent résilier leur bail résidentiel. Le Code civil a ainsi été amendé en décembre 2005.
— Participation active des membres aux tables de concertation de quartier et à la Table de concertation montréalaise en violence conjugale
— Organisation d'activités de sensibilisation visant la grande population : kiosques, forum, etc.
— Actions de sensibilisation auprès des instances politiques, des partenaires et de la population en générale
— Participation à des recherches, au développement d'analyses spécifiques, au transfert des connaissances, communauté de pratiques, etc.
— Soutien au forum en 2012 « De Vives Voix » organisé par le RAGOU : Forum qui réunit plusieurs organismes de Montréal, favorisant le réseautage, le partage des connaissances

En 2013, le RAFSSS publie un Bulletin spécial: « Ensemble, féministes contre les violences faites aux femmes! » Après des entrevues ciblées et des discussions avec les membres, le RAFSSS produit ce bulletin dans le but de mettre en commun les actions et interventions de chacune et de favoriser une plus grande collaboration et cohésion entre elles.

— Soutien au forum en 2012 « De Vives Voix » organisé par le RAGOU… réunissant plusieurs organismes de Montréal : réseautage, partage des connaissances
— Soutien au mouvement de Justice pour les femmes autochtones disparues et assassinées
— Prises de paroles publiques et médiatiques contre les violences envers les femmes
— Participation à des recherches, développement d'analyses spécifiques, transfert des connaissances, communauté de pratiques, etc.
— Veille sur les mouvements masculinistes et antiféministes.

« Bravo et merci au RAFSSS pour si bien porter la parole féministe et des groupes de femmes sur la scène montréalaise. »
- Un groupe membre

ACTIONS FÉMINISTES DANS L'ÈRE DU #METOO

Toujours en lutte… contre les violences à caractère sexuel
Sujet tabou, les agressions à caractère sexuel ne sont aucunement un nouveau phénomène. Les femmes ont toujours été au sein de la lutte pour prévenir et dénoncer ces violences.

De même, les membres du RAFSSS viennent en aide aux victimes et les accompagnent dans la défense de leurs droits. Après des décennies – et même beaucoup plus! – à affirmer que la honte doit changer le camp, nous voici, à l'aube de l'année 2020, dans une nouvelle ère.

Tant dans les médias, au sein de la classe politique, sur le marché du travail et pour la population en général, on constate, lentement mais sûrement, un changement de mentalités et d'attitudes au sujet des agressions à caractère sexuel. On cherche à écouter davantage les victimes et à les croire.

#OnVousCroit
#MeToo #MoiAussi
#EtMaintenant

Toujours en lutte pour la reconnaissance des besoins des femmes en situation d'itinérance

La nécessité de prendre en compte la réalité et les besoins spécifiques des femmes en situation d'itinérance et des organismes qui leur viennent en aide est une revendication portée par le milieu depuis longtemps.

À Montréal, nous pouvons nous inspirer des travaux faits par la Table des groupes de femmes de Montréal qui a organisé deux forums et des groupes de discussion et qui a élaboré une déclaration commune sur la question. Le Conseil des Montréalaises a rédigé deux avis sur l'itinérance des femmes.

Le Plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal (2015-2020) a identifié une mesure qui visait à mettre en place un groupe de travail sur l'itinérance des femmes afin d'établir un plan d'action spécifique. Le RAFSSS est membre de ce comité depuis ses débuts.

Ce comité s'est entendu sur un nombre de principes afin de guider son travail:

— L'invisibilité de l'itinérance des femmes
— Les inégalités socio-économiques auxquelles elles font face
— Les impacts des violences sur la vie des femmes
— L'importance de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+, donc avec une analyse intersectionnelle)

Certaines femmes font face à des barrières supplémentaires ou à des discriminations spécifiques. Pour elles, les obstacles et les défis se multiplient dans un contexte où les ressources n'arrivent pas à répondre suffisamment aux besoins.

RAF
SSS
20 ans!
Réseau d'action des femmes
en santé et services sociaux

20 ans!

NO Touch
To MY
BELLY
La Maternité
Par Choix
CONTRE
La Violence

Toujours en lutte pour le libre choix et pour la justice reproductive

Le libre choix, le droit à l'avortement et le contrôle de nos propres corps ont été au cœur de nos luttes depuis très longtemps – des enjeux majeurs du mouvement féministe depuis les années 60.

En 1988, la Cour Suprême du Canada a renversé la loi fédérale sur l'avortement. Il s'agissait d'une décision historique dans l'Affaire Morgentaler qui modifiait le Code criminel pour décriminaliser l'avortement.

Autre moment tumultueux : en 1989, la Cour suprême affirme que les droits du fœtus et ceux du père en puissance n'existent pas. Depuis ce jugement historique dans l'Affaire Chantal Daigle, l'avortement n'est plus interdit au Canada.

Toutefois, malgré ces victoires, les féministes demeurent vigilantes. Encore aujourd'hui, l'accès à l'avortement n'est pas égal partout au Québec ni au Canada.

Pendant les années 2000, plusieurs motions ont été déposées à la Chambre des communes visant à restreindre l'accès à l'avortement. Un des plus grands moments a été la mobilisation monstre en réponse à la motion C-484 au printemps 2008.

De plus en plus, on parle de libre choix sous le thème de la justice reproductive. Selon la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), la justice reproductive est à la fois un cadre d'analyse et de pratique et un mouvement social apparu aux États-Unis dans le courant des années 1990. Le terme a été consacré par des femmes africaines-américaines.

La justice reproductive
Selon la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), la justice reproductive est à la fois un cadre d'analyse et de pratique

et un mouvement social apparu aux États-Unis dans le courant des années 1990. Ce terme a été consacré par des femmes africaines-américaines et commence à gagner du terrain au Québec.

En 2014, le RAFSSS participe à l'organisation de l'évènement de la FQPN : « Un pas vers la justice reproductive .».

La justice reproductive place l'avortement et les enjeux de santé reproductive dans le contexte plus large du bien-être et de la santé des femmes, des familles et des communautés. Le mouvement s'inscrit dans la continuité des luttes et des résistances menées par les communautés traditionnellement marginalisées, notamment racisées et autochtones.

La justice reproductive emploie ainsi une approche intersectionnelle au domaine de la santé et des droits sexuels, reproductifs et maternels, en tenant compte des réalités et vécus des femmes et des communautés (racialisation, situation de handicap, statut migratoire, par exemple).

Pour en savoir plus, visitez le site de la FQPN ou parcourez des textes de Loretta Ross et du collectif « SisterSong Women of Color Reproductive Justice Collective ».

Toujours en lutte pour l'amélioration des conditions de vie des femmes

Tous les groupes membres du RAFSSS font des interventions pour soutenir les femmes dans des situations difficiles, qui vivent dans la pauvreté, qui font face à plus de discriminations à cause de leur situation.

Les groupes de femmes sont en effet très critiques des politiques néolibérales qui menacent l'accessibilité aux programmes sociaux et aux services publics.

Privatisation et tarification des services, désinvestissement des programmes sociaux, baisse d'impôts pour les plus riches, paradis fiscaux, mesures d'austérité… Ce sont des enjeux qui fragilisent le filet social en plus de maintenir l'écart entre les riches et les pauvres.

SERVICES PUBLICS

Le saccage de nos services publics accentue les inégalités : augmentation des frais de scolarité, facturation grandissante dans nos soins de santé, accès de plus en plus limité aux services sociaux et publics, augmentation constante des tarifs d'Hydro-Québec, etc.

Pourtant, lutter contre les inégalités c'est donner accès à l'éducation pour tous et toutes, à des soins de santé accessibles payés à même nos impôts.

Ces politiques qui favorisent la richesse de quelques-uns se font souvent sur le dos des femmes! Elles mettent en péril l'égalité entre les hommes et les femmes.

À Montréal, nous avons historiquement porté des revendications qui réaffirment l'importance de nos acquis sociaux, notamment avec la Coalition montréalaise pour la survie des services publics (qui a mobilisé plusieurs membres du RAFSSS) :

« Que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics, gratuits, universels et de qualité. »

« Ne pas augmenter les tarifs des services déjà facturés.»

« Hausser le salaire minimum et améliorer les normes du travail. »

« Rehausser les prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent les besoins essentiels. Éliminer toute obligation pour les personnes de participer à des programmes de réinsertion sociale. »

« Des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles de la région de Montréal. »

« Mettre fin au détournement des pensions alimentaires.»

« Implanter un système de contrôle des loyers. Construire davantage de logements sociaux. »

SANTÉ

L'accessibilité à un système de santé est un enjeu majeur pour les femmes. Le RAFSSS a souvent été au cœur des luttes pour un meilleur accès des services de santé et des services sociaux pour les femmes. Il s'agit d'un enjeu féministe qui est plus nécessaire que jamais!

« …la mise en place du réseau public de la santé et des services sociaux a non seulement contribué au respect du droit à la santé des femmes, mais a aussi été une des bases importantes du droit à l'égalité des Québécoises."

— Elles ont pu bénéficier d'une meilleure accessibilité à des soins et services de santé alors qu'elles en sont les principales usagères. Les femmes ont recours aux services de santé à toutes les étapes de leur vie reproductive, même quand elles ne sont pas malades.
— La mise en place du régime public a mis fin à l'endettement des familles pour cause de maladie et d'accouchement et au casse-tête des femmes pour boucler le budget familial.

La Marche mondiale des femmes

La Marche mondiale des femmes est une initiative féministe lancée par la Fédération des femmes du Québec. Cette idée est née à la suite de la marche des femmes contre la pauvreté et la violence « Du pain et des roses », tenue en 1995.

À cette occasion, quelque 850 femmes avaient marché entre Montréal et Québec pendant dix jours en portant neuf revendications pour l'amélioration de leurs conditions économiques. À leur arrivée à l'Assemblée nationale, un grand rassemblement de 15 000 personnes les attendait. Cette mobilisation aura eu pour effet de presser le gouvernement d'adopter une loi sur l'équité salariale, d'augmenter le salaire minimum et de mettre en place diverses mesures pour contrer la pauvreté. Elle inspirera également aux militantes un projet mondial audacieux pour marquer le début du 21e siècle : la Marche mondiale des femmes. (Source : Conseil du statut de la femme)

La Marche mondiale mobilise les groupes de femmes du Québec autour des enjeux féministes, notamment la lutte contre les violences, contre la pauvreté et pour l'autodétermination des peuples autochtones. Les actions de la première Marche en 2000 et celles de 2005, 2010 et 2015 avaient mobilisé les groupes avec des actions locales, régionales et nationales.

Les organisations féministes ont toujours répondu présentes aux mobilisations en plus de prendre en charge des actions à Montréal ou dans les quartiers.

En 2010, les membres du RAFSSS ainsi que son agente de développement étaient très engagées dans la Marche mondiale des femmes, et ce, dans les actions locales, régionales, interrégionales et nationales.

En 2015, le RAFSSS a joué un rôle important sur le Comité de coordination de la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes. Des actions ont été organisées tout au long de l'année entre le lancement du 8 mars 2015 à Montréal et la clôture du 17 octobre 2015 à Trois-Rivières.

2010

— Le 12 octobre 2010 était consacré à l'autonomie économique des femmes et la Table régionale des centres de femmes de Montréal-Laval a organisé des marches avec arrêts symboliques en lien avec les revendications.
— Le 13 octobre 2010 avait pour thème la privatisation et la tarification en santé. La TRCFMML s'est mobilisée pour organiser une manifestation et une action surprise à Montréal.
— Le 14 octobre 2010 portait sur les revendications rattachées à la violence envers les femmes. Le RAGOU avait porté l'organisation d'un « Grand forum féministe contre la violence » avec plus de 35 kiosques, des conférences, un panel et une table ronde.
— 2010 : la 3e action internationale de la Marche mondiale des femmes s'est clôturée à Rimouski le 17 octobre, réunissant un grand nombre de membres du RAFSSS.

2015

La coordonnatrice du RAFSSS, celle de la TRCFMML et celle du RAGOU ont activement participé - avec d'autres partenaires - au sein du Comité de coordination de la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes. Elles ont contribué à l'organisation et à la mobilisation des actions ainsi qu'aux communications et à la visibilité de la Marche.

— 8 mars 2015 : lancement des actions de la Marche mondiale des femmes : action éclair contre les oléoducs, drop de bannière contre la militarisation et participation au rassemblement du collectif « Femmes de diverses origines ».
— 26 septembre 2015 : organisation de la journée d'action régionale à Montréal, à Côte-des-Neiges : pique-nique, kiosques, prestations artistiques, prises de paroles politiques.
— Le pique-nique a été suivi d'une marche dans les rues du quartier, pour finir au site de l'ancien Hippodrome. Les militantes ont fait une occupation symbolique, partageant les revendications portées par les gens du quartier. Elles ont clamé : « Pas de développement sans les femmes! »
— Toute l'année était marquée par diverses actions… en solidarité avec les femmes autochtones et particulièrement en hommage aux femmes et filles disparues et assassinées… commémoration du triste anniversaire de l'effondrement de l'usine de textile Rana Plaza en Bangladesh.
— Le 17 octobre 2015 marquait la clôture des actions de la Marche mondiale des femmes, et ce, à travers le monde. L'action québécoise a eu lieu à Trois-Rivières et a réuni des milliers de personnes. Plusieurs membres du RAFSSS y étaient!

Le RAFSSS… un agent mobilisateur au sein des mouvements féministes et communautaires

Depuis 1998, le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux s'efforce de jouer un rôle mobilisateur et de porteur de parole féministe au sein de diverses instances politiques institutionnelles et communautaires. Le RAFSSS contribue ainsi à l'avancement des luttes et des campagnes stratégiques qui visent la fin des violences envers les femmes ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cette implication prend plusieurs formes :

— Représentations auprès d'instances politiques et institutionnelles
— Appuis aux actions collectives portées par nos partenaires
— Mobilisations et campagnes stratégiques
— Participation active au sein des mouvements sociaux montréalais, québécois et mondiaux
— Appui formel et actif à la campagne du Comité Pare-chocs et Action autonomie contre les électrochocs
— Participation aux campagnes pour un système de la santé entièrement gratuit, accessible et universel, notamment en appui à la Coalition solidarité santé
— Prises de parole pendant des actions, manifestations, assemblées publiques pour visibiliser l'apport des femmes au sein du milieu communautaire et partager notre analyse féministe des enjeux de justice sociale
— Mise sur pied et co-coordination du Front régional d'action communautaire autonome de Montréal · FRACA Montréal

Et ce, sans compter les nombreuses représentations faites par les membres et les regroupements faisant partie du Réseau!

Depuis sa fondation, le RAFSSS n'a cessé d'accroître sa visibilité. Ce Réseau féministe est devenu une composante inévitable sur la scène communautaire montréalaise!

« Félicitations au RAFSSS! Une importante et essentielle représentation des groupes de femmes dans tous les milieux stratégiques. »
- Un groupe membre

La vie associative et le soutien aux membres

C'est avec fierté que le RAFSSS favorise et soutient la concertation entre ses membres. Les regroupements et tables qui forment le Réseau s'unissent pour échanger sur les enjeux spécifiques ou globaux et se consultent sur les différentes prises de positions et de décisions en lien avec des dossiers régionaux. Ces instances réalisent énormément de travail en matière de concertation et de représentation en plus d'animer divers comités de travail permanents et ponctuels. Une vraie richesse!

LES REGROUPEMENTS ET TABLES

Les membres du RAFSSS sont réunies au sein de 5 tables et regroupements régionaux :

- L'Alliance des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale – section Montréal (Alliance-Montréal)
- La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – région de Montréal (Fédé-Montréal)
- Le Regroupement alternatif des groupes de femmes unis (RAGOU)
- La Table montréalaise des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS-Montréal)
- La Table régionale des Centres de femmes de Montréal-métropolitain – Laval (TRCFMML)

Les membres du conseil d'administration, représentant ces regroupements et tables, portent un rôle très important, soit de faire le pont entre les membres et cette instance du Réseau. Année après année, les administratrices font preuve d'un engagement hors pair et sont toujours prêtes à soutenir le travail du RAFSSS.

Bien que les réunions portent sur des sujets importants et sérieux qui touchent les groupes de femmes et le milieu communautaire montréalais, il n'est pas rare d'entendre des éclats de rire qui parsèment des échanges, parfois difficiles, mais toujours respectueux.

Afin de faciliter la transmission et le partage d'informations, le RAFSSS s'est doté de divers outils et de pratiques qui favorisent le rapprochement entre les membres et la coordonnatrice. Celle-ci offre son soutien aux groupes membres sur divers sujets : le financement, la reddition de compte, la gouvernance, ou des enjeux politiques. Les membres partagent souvent leur grande appréciation pour le soutien offert tout au long de l'année, et ce, de manière globale et individuelle.

Un mot de la part du conseil d'administration et de la coordonnatrice

Nous tenons à exprimer notre grande reconnaissance pour toutes ces femmes qui ont tracé le chemin avant nous. Merci aux fondatrices, aux anciennes administratrices et aux anciennes coordonnatrices! Merci à toutes ces femmes qui ont fait ce qu'est le RAFSSS aujourd'hui! Grâce à notre travail collectif, nous avons un réseau féministe fort, solidaire et uni!

Bien sûr, il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour atteindre une réelle égalité de fait, et ce, pour toutes les femmes. Heureusement, la force de notre mouvement nous inspire tous les jours. De même que la force et la résistance dont font preuve toutes les femmes qui vivent aux marges de la société, qui sont invisibilisées, qui affrontent quotidiennement les préjugés, et qui combattent des discriminations systémiques jour après jour.

« Bon 20 ans! Un moment superbe de militance dans une vie de féministe » - Paroles d'une ancienne membre du CA

Crédits photos
Johanne Arnould, Marie-Josée Béliveau, Alice Charasse, Carole Henry, Pierre Ouimet, Action autonomie, CÉAF, FRACA Montréal, RAFSSS, RIOCM

Recherche et rédaction
Diana Lombardi

Graphisme et mise en page
Luckensy Odigé

Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux, 2019

20
ans!

En ce 20e anniversaire de notre Réseau, nous aimerions vous partager notre souhait collectif:

Que dans les 20 prochaines années, le RAFSSS soit encore un lieu de solidarités féministes, un espace d'analyses et de partages, un regroupement à l'image de ses membres!

Bonne continuation
à nous toutes!